



SESSION
07/04/2025

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 10 AVR. 2025

ID : 007-210703195-20250407-DELIB2025_028-BF

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exercice : 29
Présents : 19
Absents : 10
Votants : 26

Pour : 24
Abstention : 1
Opposition : 1

Quorum : 15

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le sept avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du vingt-cinq mars et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents (19) : MM. Bayle, Bornes, Buard, Chezeau, Curtius, Dersi, Faure-Pinault, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Laville, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Excusés avec pouvoir (6) : M. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), M. Chabaud (pouvoir à M. Jouve), Mme Gaillard (pouvoir à Mme Curtius), Mme Garreaud (pouvoir à Mme Faure-Pinault), Mme Valla (pouvoir à M. Griffe), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Absents (3) : Mme Keskin, Mme Lorenzo, M. Michelon.

Excusée (1) : Mme Gaillard.

Secrétaire : M. Dersi

Objet : Affectation des résultats 2024 – budget principal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2025-027 du Conseil municipal en date du 7 avril 2025 approuvant le compte administratif 2024 du budget principal de la commune ;

Considérant le résultat de clôture de la section d'investissement établi à – 1 294 138,31 € et les restes à réaliser 2024 en dépenses à 620 609,32 € et en recettes à 475 499,00 € portant le besoin total de financement à 1 439 248,63 €, inscrit au compte 001 du budget 2025 déficit d'investissement reporté ;

Considérant le résultat de clôture de la section de fonctionnement établi à 2 019 206,36 € ;

Le Conseil Municipal,
Après en avoir Délibéré,

DÉCIDE D'AFFECTER

- la somme de 1 429 250 € au compte 1068 de la section investissement du budget 2025 ;
- la somme de 579 956,36 € au compte 002 de la section fonctionnement – excédent de fonctionnement reporté.

Le Maire,

Olivier PEVERELLI

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme



Le Secrétaire de séance,

Richard DERSI

N° 2025-028

Nombre de membres en exercice:	29
Nombre de membres présents:	19
Nombre de suffrages exprimés:	26

DELIBERATION 2025-028
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS 2024
BUDGET PRINCIPAL

Vote	
Pour:	24
Contre:	1
Abstention:	1

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le **10 AVR. 2025**
ID : 007-210703195-20250407-DELIB2025_028-BF

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Patricia CURTIUS, délibérant sur l'affectation des résultats du budget principal de l'exercice 2024,
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		1 702 028,02	970 605,74		970 605,74	1 702 028,02
Opérations de l'exercice	10 711 798,64	11 028 976,98	7 570 611,17	7 247 078,60	18 282 409,81	18 276 055,58
Totaux	10 711 798,64	12 731 005,00	8 541 216,91	7 247 078,60	19 253 015,55	19 978 083,60
Résultat de clôture		2 019 206,36	1 294 138,31			725 068,05

Besoin de financement	1 294 138,31
Excédent de financement	-

Reste à réaliser	620 609,32	475 499,00
------------------	------------	------------

Besoin de financement des restes à réaliser	145 110,32
Excédent de financement des restes à réaliser	

Besoin total de financement	1 439 248,63
Excédent total de financement	

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **1 439 250,00** au compte 1068 investissement

Déficit de fonctionnement	
Excédent de fonctionnement	579 956,36

3° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définis tels que résumés ci-dessous

6° Ont signé au registre des délibérations MM. Bayle, Bornes, Buard, Chezeau, Curtius, Dersi, Faure-Pinault, Galiana, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Laville, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo.

Ont donné pouvoir: M. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), M. Chabaud (pouvoir à M. Jouve), Mme Gailland (pouvoir à Mme Curtius), Mme Garraud (pouvoir à Mme Faure-Pinault), Mme Valla (pouvoir à M. Griffe), M. Vallon (pouvoir à M. Noël).

Le Maire,
Olivier PEVERELLI



Le secrétaire de séance,
Richard DERSI

EUROS